



ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Commemorations

Question écrite n° 103

Texte de la question

M Pierre-Remy Houssin demande a M le Premier ministre quelles sont les ceremonies et manifestations auxquelles le Gouvernement s'associera ou organisera pour le trentieme anniversaire de la constitution du 4 octobre 1958. A un moment ou les preparatifs du Bicentenaire de la revolution s'accelerent, a juste titre, il serait cependant regrettable d'oublier de feter dignement une constitution qui aujourd'hui semble faire l'unanimité et permet au pays d'etre gouverne sans crises majeures ce qui n'avait pas ete le cas sous les precedentes constitutions ou lois constitutionnelles.

Texte de la réponse

Reponse. - Le Premier ministre rappelle a l'honorable parlementaire que la Constitution du 4 octobre 1958 a ete celebree lors de son 25e anniversaire en 1978. Quelles que soient les qualites indiscutables qu'il reconnaisse a la constitution, il n'estime pas pour autant que l'anniversaire de sa naissance doive etre commemoire tous les cinq ans de maniere officielle. Il reste que divers colloques ont ete organises a cette occasion et que par ailleurs part le Premier ministre a recu le second volume du recueil des documents pour servir a l'elaboration du renouvellement de la Constitution, recueil constitue par le comite national charge de la publication des travaux preparatoires de la constitution de la Ve Republique dont il est le president.

Données clés

Auteur : [M. Houssin Pierre-Remy](#)

Circonscription : - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 103

Rubrique : Ceremonies publiques et fetes legales

Ministère interrogé : Service du Premier Ministre

Ministère attributaire : Service du Premier Ministre

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 4 juillet 1988, page 2100